



**Formation AUTISME à CAEN du 4, 5 et 6 MARS 2019**  
**9h-12h45 et 13h30-16h45**

**F26 Les Particularités sensorielles et perceptives dans l'autisme**  
**Stéphanie COUTRIN, Psychologue**  
**à la Maison des Associations, 8 rue Germaine Tilion à CAEN**

**Formateur: Stéphanie COUTRIN, Psychologue**

**Psychologue - titulaire d'un MASTER 2 de psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent, spécialisation « Handicaps et Troubles du développement », Université Rennes II (35), intervient dans le cadre d'un SAVS spécialisé TED. Elle a débuté sa formation en autisme en 2012 et a travaillé dans différentes MAS accueillant des personnes avec autisme, pour accompagner les équipes dans l'analyse des potentialités, outils d'évaluation formels et informels du développement, les conseils techniques et pharmaceutique (aspects réglementaires et biologiques).**

---

**TARIF PROFESSIONNEL : 195 € par inscription + 30 € de frais de dossier par établissement (tarif hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire)**

**Programme :**

**Jour 1 - 7 heures**

**L'autisme, un handicap cognitif - Les particularités du traitement de l'information dans l'autisme**

De la perception à la compréhension de l'information sensorielle

les différentes étapes du traitement de l'information

Perception atypique des informations sensorielles dans l'autisme

Définition de l'hyper-hyposensibilité

La sensibilité tactile - pressions tactile, vibrations, chaud, froid, douleur

La sensibilité kinesthésie - sens du mouvement : proprioception - système vestibulaire

Le goût et l'odorat

La fluctuation hyper-hyposensibilité

Adaptation de l'environnement - Présentation des outils de stimulation sensorielle

Techniques de relaxation par pressions profondes

Exemple de la Squeeze Machine du Dr Temple Grandin

**Jour 2 - 7 heures**

**Le système visuel et auditif**

De la perception à l'interprétation des données sensorielles

Hyper-hyposensibilité - sensibilité scotopique

Perception atypique de l'environnement social - Prosopagnosie

Vivre au quotidien avec des troubles perceptifs

La surcharge sensorielle – Les difficultés d'apprentissage

Intérêt de l'approche comportementale dans la rééducation des troubles perceptifs

**Jour 3 - 7 heures**

**Autres particularités perceptives**

Le mono-traitement - La synesthésie - La gestalt - La perception détaillée

Les troubles cognitifs

Catégoriser - conceptualiser - imaginer - généraliser l'attention - la mémorisation

Description clinique - Evaluations informelles

Les styles cognitifs

La pensée perceptive - La pensée visuelle - la mémoire associative

**Conditions d'accès : Pas de pré-requis**

**Public visé :** Professionnels de l'Education Spécialisée, du Secteur Sanitaire et Médico Social intervenant auprès de sujets atteints d'Autisme et de TSA (Troubles du Spectre Autistique), familles

**Objectif de la formation :** A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de comprendre les difficultés sensorielles des personnes avec autisme dans les domaines cognitifs, d'être à l'aise avec l'application de stratégies pour améliorer le confort de ces personnes au quotidien et d'établir le profil du sujet afin de diminuer les problèmes sensoriels (en accord avec les recommandations de l'HAS et l'ANESM - mars 2012).

**LES MODALITÉS D'INSCRIPTION**

**Les inscriptions ne seront effectives** que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant.

**Les inscriptions doivent être adressées à AUTISME BASSE NORMANDIE – 54 Rue Eustache Restout – 14000 CAEN au plus tard le 14 novembre 2018 accompagnées d'un chèque de caution de 195 € par inscription + 30 € de frais de dossier par établissement . (Ordre : EDI FORMATION)**

**Ce chèque ne sera encaissé qu'à la suite du stage**

**EDI Formation vous enverra une convention mentionnant le montant à devoir et une facture acquittée vous sera adressée dans les 10 jours suivant la formation.**

**Renseignements :** [autisme.basse.normandie@orange.fr](mailto:autisme.basse.normandie@orange.fr)

**A la date limite des inscriptions** ou lorsque le nombre de participants maximum est atteint, toutes les demandes non satisfaites sont portées sur une liste d'attente. En cas de désistement, la place est proposée à la première personne inscrite en tête de liste.

**Un mois avant la date du stage** les participants reçoivent : la confirmation (lieu, horaires), la convention de formation.

**Annulation de l'inscription par le stagiaire** moins de 15 jours avant le stage, 50 % du règlement seront dûs, si le stagiaire ne se présente pas sur le lieu du stage, le règlement total sera dû

**Annulation du stage par l'organisme de formation** (faute de participants) toute somme versée est remboursée intégralement.

**Validation de la formation** délivrance d'une attestation de formation. Toute absence à une partie du stage donne lieu à une modification de l'attestation.

**Nombre de participants – 20** maximum

**Méthode pédagogique** - exposés, études de cas, discussions, vidéos

**Moyens pédagogiques** - Vidéo Projecteur films – dossier de stage

**Évaluation de stage** - grille d'évaluation remise au formateur à la fin de la session + évaluation des acquis.

**L'hébergement et les repas** sont à la charge et l'initiative des stagiaires



## Bulletin d'inscription **PROFESSIONNEL**

### **F26 Les Particularités sensorielles et perceptives dans l'autisme**

**4, 5 et 6 mars 2019 à la Maison des Associations**  
**9h-12h45 et 13h30-16h45**

**8, rue Germaine Tilion à CAEN**

#### **ETABLISSEMENT**

NOM : \_\_\_\_\_

NOM du Directeur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

e.mail : \_\_\_\_\_

#### **STAGIAIRE ( un bulletin par personne)**

NOM ET PRENOM \_\_\_\_\_

Règlement à joindre au présent bulletin : **195,00 Euros (Cent quatre vingt quinze euros) par inscription + 30 € de frais de dossier par établissement**

à l'ordre de : EDI FORMATION et à adresser à :

**AUTISME BASSE NORMANDIE – 54 Rue Eustache Restout – 14000 CAEN**

Bulletin à retourner **au plus tard le 4 JANVIER 2018**

*Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n°7817 du 6/01/78 dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.*

Fait à ..... le .....

(signature)